

Agent de l'Environnement
Espaces naturels protégés des îles Éparses - TROMELIN H/F
Volontariat de Service Civique
1 poste à pourvoir

TYPE D'OFFRE

Contrat : Volontariat de Service Civique (VSC)

Durée : 6 mois renouvelable

Dépôt des candidatures : avant le 22/10/2023

Lieu : TROMELIN : 1 session terrain de 3 mois environ
Siège des TAAF à Saint-Pierre (La Réunion) : 3 mois (suite à la mission de terrain)

Base : Temps plein. Les congés sont pris durant les périodes hors missions de terrain.

Indemnités : 1 516,45 euros net/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au VSC dans les DOM et TAAF). Poste nourri et logé lors des missions de terrain. Non imposable.

Conditions : Aucune limite d'âge pour candidater
Accessible aux personnes ayant déjà réalisé un engagement de service civique

Formation : Minimum Bac +2 dans le domaine de l'écologie ou de la gestion de l'environnement

Calendrier prévisionnel :

- Analyse des candidatures : octobre 2023
- Entretien des candidats : octobre 2023
- Pré-affectation/pré-sélection : novembre 2023
- Tests médicaux et psychologiques : novembre 2023
- Décision finale : novembre 2023
- Dates de début : fin novembre 2023 pour un départ en mission sur le terrain le 29 novembre.

CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION

Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Éparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.).

La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des

districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité immédiate du directeur.

Les îles Éparses bénéficient actuellement de plusieurs documents de gestion en faveur de la préservation de la biodiversité dont elle assure le pilotage (plan d'action local IFRECOR, plan national d'actions en faveur des tortues marines, plan de gestion du site Ramsar Europa). Elle assure en particulier la mise en œuvre d'une déclinaison locale de la stratégie nationale pour la biodiversité sur chacune des îles Éparses, le plan d'action biodiversité des îles Éparses (PAB 2021-2025). Enfin, depuis juin 2021, les TAAF sont également gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'Archipel des Glorieuses.

Ces îles (excepté Tromelin) accueillent par ailleurs depuis 1973 un détachement de quatorze militaires, en charge du volet militaire de la souveraineté française, et un gendarme en charge du volet civil et représentant l'autorité de la Préfète, administratrice supérieure des TAAF.

Dans ce contexte, le(la) volontaire recruté(e) aura pour principal objectif de **mettre en œuvre les opérations inscrites aux documents de gestion de la biodiversité des îles Éparses.**

DESCRIPTION DE LA MISSION

LA MISSION PORTE UNIQUEMENT SUR DES ACTIVITES REALISEES A TERRE (PAS DE VOLET MARIN IMPLIQUANT DES ACTIVITES EN MER OU SOUS-MARINE).

Connaissances opérationnelles sur la biodiversité

- Monitoring des paramètres démographiques et biologiques de la faune patrimoniale (oiseaux marins, limicoles et ardeidés, tortues marines, passereaux, reptiles terrestres, crabes, etc.)
- Soutien ponctuel à des programmes de recherche
- Bancarisation et synthèse des données collectées
- Appui à la rédaction/révision des protocoles scientifiques et techniques

Restauration des écosystèmes

- Mise en application de mesures de biosécurité
- Détection, contrôle et éradication de la flore exotique envahissante
- Contribution aux études de faisabilité technique de l'éradication des mammifères exotiques envahissants (rat noir, chèvre domestique, souris grise, chat haret, etc.)
- Multiplication et plantation d'espèces végétales indigènes
- Appui aux activités de dépollution de site et de gestion des déchets
- Appui à la rédaction/révision des protocoles scientifiques et techniques

Communication et information

- Rapportage (comptes rendus, notes de synthèse, etc.)
- Production de supports de communication environnementale (présentations, articles, etc.)
- Formation / information / sensibilisation à l'environnement auprès des usagers
- Suivi et encadrement des activités anthropiques

Coordination opérationnelle

- Soutien à l'organisation logistique des missions de terrain (gestion du matériel, etc.)
- Soutien à la gestion de la base vie à Tromelin (ménage, cuisine, petits travaux d'entretien)

PROFIL CANDIDAT·E

Une capacité à vivre en bonnes relations avec les autres membres d'un petit groupe dans un contexte isolé est particulièrement requise.

| Savoirs | Savoir-faire | Savoir-être |
|---|---|--|
| Ecologue polyvalent : maîtrise des concepts clés d'écologie terrestre et marine | Expérience de terrain dans la mise en œuvre de protocoles de suivi de la faune et/ou de gestion d'espèces exotiques envahissantes | Excellent relationnel au sein d'un groupe / Aptitude à travailler en autonomie et en équipe |
| Compétences naturalistes : généraliste Connaissances en zones tropicales ou en oiseaux marins seraient un plus | Sensibilisation et communication auprès de différents publics et usagers | Excellente condition physique / Aptitude à travailler en extérieur, en site isolé et dans des conditions tropicales climatiques difficiles |
| Maîtrise des outils de bancarisation/SIG | Expérience de travail en aire protégée serait un plus | Dynamisme et rigueur |
| Maîtrise des outils informatiques usuels | | Polyvalence / Forte capacité d'adaptation |

ENCADREMENT

Ce poste est placé sous l'autorité de la préfète, administratrice supérieure des TAAF et, sans lien de subordination, sous la responsabilité directe de la coordinatrice opérationnelle. Sur le terrain, le(la) volontaire est placé(e) sous la responsabilité fonctionnelle du chef de mission et encadré(e) depuis le siège par la cellule de coordination des agents de terrain de la direction de l'environnement.

CANDIDATURE

Les candidatures (**lettre de motivation** à l'attention de Madame la préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et **CV détaillé en format pdf**) sont à adresser au service des ressources humaines (srh@taaf.fr avec copie à recrutement-environnement@taaf.fr) en indiquant vos disponibilités et en mentionnant en objet du message : **VSC_EPARGES_2023_Nom_Prénom**.

Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte coordinagentsde@taaf.fr